

Soutenir l'accèsion à la propriété des primo accédants – Le dispositif Passeport pour l'accèsion



Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise

Anne PETERTIL

Service Etudes et Aménagement, Habitat, Urbanisme et
Prévention des risques
25 rue de la Gare- Oulmes
85 420 RIVES D'AUTISE
Tel : 02 51 50 48 80
etudes.techniques@cc-vsa.com

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise a mis en place une subvention appelée « Passeport pour l'accèsion » pour aider les ménages modestes à accéder à la propriété par le biais d'une location-accession d'un logement neuf.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes Vendée Sèvre Autise

TYPE DE BENEFICIAIRES

Ménages primo-accédants

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Être primo-accédant au sens du PTZ,
- Respecter les plafonds de ressources PSLA,
- Réaliser un projet de location-accession d'un logement neuf par l'intermédiaire d'un bailleur social sur le territoire de la Communauté de Communes,
- Occuper ce logement à titre de résidence principale.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Aide forfaitaire de 1 500 €.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Communes

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Objectif de 3 logements par an.

Crédit de la CC VSA de 4 500 € par an.

